

qu'il est doux de mourir quand on a bien vécu.  
Car la mort des justes est la fin de leurs peines, le  
comble de leur victoire, la porte de la vie éternelle.  
S. AUG. - S. BERN.



**A la pieuse Mémoire**

DE

**Monsieur Remi-François**

**MENSCHAERT,**

**Membre de l'Association de St-François-Xavier,**

né à Ophrakel, le 4 août 1833,

et décédé à Houcle-St-Blaise, le 19 novembre 1872,

*vauni des Secours de notre Mère la S<sup>te</sup> Eglise.*

Sa bonté et ses manières prévenantes le rendaient agréable, et le faisaient aimer de tous. S. BONAV.

Pourquoi mon mal a-t-il été incurable! Parce que vous avez agi. ô mon Dieu, selon votre sainte volonté. Que votre volonté soit faite sur la terre comme dans le ciel. JER. - MATTH.

Que la terre me semble vile quand je considère le ciel. S. IGNACE.

C'est de vous, ô Marie! que j'espère tous les biens: c'est vous qui devez m'obtenir le pardon de tous mes péchés, et ensuite la persévérance; c'est vous qui devez m'assister à l'heure de ma mort; c'est vous qui devez me retirer du purgatoire; c'est vous, enfin, qui devez me conduire en paradis. S. LIG.

Doux Cœurs de Jésus et de Marie, soyez mon refuge. — 300 jours d'indulgence.

**R. I. P.**

Gand, J. B. D. Hemelsoet, près S. Bavon.